

Séance ordinaire du 9 février 1980

Le neuf février mil neuf cent quatre vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Allary, Maire.

Présents : M^{rs} Allary, Freret, Bondon, Philippeau, Joseph, Mazzière, Viollet, Duroucié, Chiraud.

Absents : M^{rs} Fauré, Guédo.

Repas des aînés.

Sur proposition de M^r le Maire, le Conseil décide, à l'unanimité, d'étendre l'invitation aux personnes âgées de 65 ans ou qui les atteindront dans le courant de l'année et le conjoint quel que soit son âge.

Les conseillers participeront au repas à titre payant.

Toiture église

La toiture de l'église ayant besoin de réparation, le Conseil, à l'unanimité décide de faire recouvrir la partie qui se trouve le plus abîmée, environ la moitié de la surface. (M^r Mazzière, maçon à La Rochebeaucourt, prend 20 francs le mètre carré, TVA comprise).

Grue pour les ordures.

Il est nécessaire de le faire fermer puisqu'il est devenu inutile depuis le ramassage effectué régulièrement depuis juillet 1979. Il faudra apposer un panneau interdisant le dépôt d'ordures.

Fait et délibéré les jour, mois et au susdits. Ont signé les membres présents

Allary
Mazzière

Viollet

Bondon
Duroucié